

Conditions d'accès

- Grade de ceinture noire 1^{er} dan**
- Non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la discipline choisie**
- Age minimum de 18 ans**
- Formation au secourisme**
- Expérience suffisamment en adéquation avec le référentiel du diplôme**

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- CERFA n° 12818*2 complété et signé**
- Copie d'une pièce d'identité**
Exemples : carte d'identité recto/verso, passeport, lisible et en cours de validité
- Justificatif du grade de ceinture noire 1^{er} dan**
Exemples : diplôme de grade, extraction de l'espace licencié
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la discipline choisie**
Datant de moins de 3 mois
- Attestation de formation au secourisme**
Exemples : PSC, STT en cours de validité
- Chèque de 100 € à l'ordre de la FFJDA**
Frais de constitution de dossier et frais de présentation du dossier au jury plénier (non remboursables)
- Attestations de blocs de compétence validés et formations suivies**
- Activités exercées en adéquation avec le référentiel du diplôme**
Attestations d'employeurs ou d'utilisateurs datées et signées

Procédure :

Dossier VAE à envoyer au service Formation de la FFJDA :

formation@ffjudo.com